

**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Accusé de réception en préfecture
034-213401094-20170621-43-2017-DE
Date de télétransmission : 27/06/2017
Date de réception préfecture : 27/06/2017

Séance du 21 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, et le vingt et un juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mmes DUMOULIN Mary-Andrée - FELIX Maryse - FLAMENT Chantal - THOUREL Lucette

MM. ALLEMANY Christian - FOREZ Daniel - PAGEOT Emmanuel

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme JOURDAN Agnès donne procuration à M. FOREZ Daniel

Membres absents : Mmes GALZY Isabelle - GARRIGUE Sandrina - PAILLES Pilar

MM. BERTHOMIEU Michel - MARTINEZ Nicolas - SOULIE Christophe

Secrétaire de séance : Mme THOUREL Lucette est nommée secrétaire de séance.

43/2017 - Travaux de branchement EDF et Telecom en souterrain

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que pour des raisons d'esthétique paysager et environnemental il serait nécessaire que tout nouveau branchement EDF et Telecom soient réalisés en souterrain, pour les extensions, renforcements et nouveaux branchements, à la zone urbaine de la commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL

Oui l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents.

ADOPTE la proposition de monsieur le Maire

DIT que les services concernés seront informés de cette nouvelle réglementation communale ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document lié à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**LE MAIRE,
Francis BOUTES**


